

---

## Aidants

### Obligation alimentaire

Dans le système de protection sociale français les membres de la famille (enfants, parfois petits-enfants) sont soumis à l'obligation alimentaire : ils peuvent être amenés à participer au financement des services nécessaires à la personne (notamment les maison de retraite).

### Vous avez dit « aidant » ?

Le mythe de l'abandon des familles persiste, bien qu'aujourd'hui, en France comme dans la plupart des pays occidentaux, les enfants adultes procurent plus d'aides et des aides plus difficiles à plus de parents âgés, pendant des périodes de temps plus longues, que par le passé. Environ 3,7 millions d'adultes sont aidés par leur entourage (famille, ami, voisin). Un quart des sexagénaires reçoit une aide, la moitié des personnes âgées de 75 ans et plus.

Le noyau dur des aidants est le fait des époux, en majorité épouses, ayant l'âge de leur conjoint malade, handicapé. La deuxième ligne est constituée des enfants avec une surreprésentation, des filles et belles-filles. Puis viennent fils, sœurs, voisines, amies.

### Que font les aidants ?

Ils organisent la vie quotidienne (courses, repas, ménage), ils gèrent les démarches administratives. Les soins d'hygiène personnels concernent avant tout les personnes en situation de handicap. Ils font appel aux aides à domicile tardivement : ils coordonnent alors parfois les intervenants extérieurs, les soins, les visites chez les professionnels. Dans l'ensemble ils sont les partenaires clé et le pivot de l'accompagnement à domicile

### L'aide aux aidants

Près de 85 % des aidants les plus proches des personnes aidées, interrogés sur les conséquences de leur rôle d'aidant par rapport à leur vie personnelle, déclarent que ce rôle n'a pas ou n'a qu'une incidence minime sur la liberté qu'ils ont de sortir au cours de la journée. Ce n'est que lorsque l'aide est donnée aux personnes les plus handicapées qu'une majorité déclare une incidence marquée : ils ont peur de sortir, de laisser la personne aidée seule. Celle-ci peut les empêcher de dormir. Ils s'épuisent. Lorsque les enfants sont loin les époux (ses) sont soumis à un stress important. Certains sont malades, isolés, peuvent avoir un syndrome dépressif, être obligés d'interrompre leur activité professionnelle,.

Suite à une évaluation professionnelle de la personne en situation de handicap, plusieurs réponses et aides peuvent leur être proposées s'ils le demandent. Les différents dispositifs d'aide aux aidants sont bénéfiques pour les personnes aidées et sources de répit pour les aidants > lieux de conseils, d'information et de coordination des aides, des intervenants (CLIC, réseaux gérontologiques...),

> formations à la connaissance de pathologies comme la maladie Alzheimer, de Parkinson.

> groupes de paroles, avec ou sans la personne aidée

> traitements de décompensation psychologique (dépression) ou d'autres complications. Les aidants peuvent devenir "clients" des professionnels

> accueils : accueils de jour, temporaires, de nuit, de WE, séjours de vacances

> formes d'expression des aidants telles que les « Conseils de la vie sociale » ou autres

Rédacteurs -fiches : Marie-Thérèse Argenson, Geneviève Laroque, Florence Leduc, Olga Piou, Annie de Vivie, Bernard Ennuyer, Jean-Claude Henrard